

## Communiqué de presse

# La nouvelle politique de bourses à l'EM Strasbourg

**Strasbourg, juin 2013.** *Après avoir réalisé une cartographie des bourses existantes, l'EM Strasbourg a créé, en mai 2013, un dispositif de bourses baptisé Escale, plus simple et plus lisible, donc plus juste. Le bilan réalisé par l'école a montré une montée en puissance des dons d'entreprises (+ 90 % de fonds supplémentaires en un an). Les bourses disponibles grâce à l'appartenance à l'Université de Strasbourg donnent également aux étudiants des opportunités uniques.*

L'EM Strasbourg, seule Business School française à appartenir à une université, offre le double avantage du public et du privé dans son offre de bourses.

Sur l'année 2011-2012, l'école a comptabilisé **plus de 790 000 € de fonds disponibles**, réservés aux bourses, tous programmes confondus, et dénombré 23 % de boursiers dans son programme Grande École. Grâce à l'implication grandissante des entreprises, les bourses traditionnelles laissent progressivement la place au sponsoring et aux bourses privées.

Signe d'une attractivité grandissante de l'EM Strasbourg, **les bourses financées par des dons d'entreprise ont presque doublé en un an (+ 90 %) passant ainsi de 60 500 € pour l'année 2011-2012 à plus de 115 000 € pour 2012-2013.** « Il faut rapporter ces chiffres au nombre d'étudiants, l'EM Strasbourg ayant fait le choix de rester une école à taille humaine avec 2 600 étudiants tous programmes confondus. Nous recrutons par exemple 405 étudiants pour le programme Grande École et 80 pour le bachelor Affaires internationales à la rentrée 2013 », commente Isabelle Barth, directrice générale de l'EM Strasbourg.

Par ailleurs, un accord de **partenariat a été signé en mai 2013 avec Hewlett Packard France** afin de **favoriser l'accès aux études supérieures des étudiants en situation de handicap.**

Zoom sur une nouvelle politique de bourses clarifiée et transparente, une des priorités stratégiques de l'école pour améliorer son ouverture sociale.

- **Une politique de bourses remise à plat et amplifiée avec + 90 % de fonds supplémentaires des entreprises**

La demande croissante des entreprises pour contribuer au financement de l'EM Strasbourg et les enjeux de démocratisation de l'accès aux grandes écoles a conduit la direction à créer le dispositif Escale<sup>1</sup> qui se dessine ainsi :

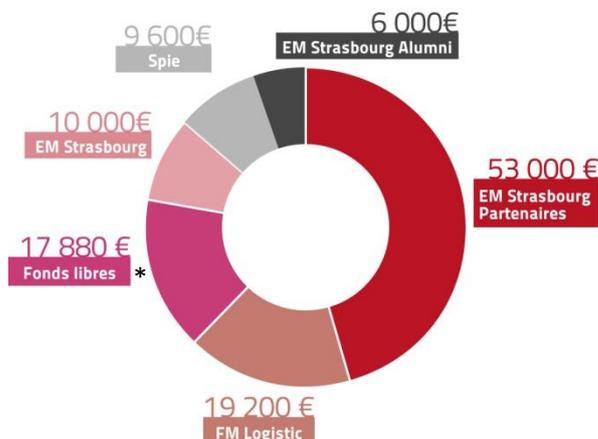
- l'ouverture sociale pour accueillir des talents sans leur imposer les frais de scolarité ;
- des aides à la mobilité internationale sortante : le choix de la destination doit rester total quels que soient les revenus de l'étudiant ;
- des aides à la mobilité internationale entrante : l'accueil d'étudiants de pays à monnaie faible est visé. En 2013, l'accent est mis sur Cuba, l'Afrique du Sud, l'Argentine et Haïti ;
- des fonds d'urgence souvent liés à des changements de situation ;
- des soutiens sur des métiers émergents ou moins connus (la logistique par exemple) ;
- des bourses doctorales pour développer la recherche dans les laboratoires de l'EM Strasbourg.

**Un mot d'ordre : anticiper !** Contrairement aux autres bourses existantes, les fonds seront versés aux étudiants au début de leur projet.

---

<sup>1</sup> Le nom « Escale », synonyme de relâche, pour souffler, se ressourcer avant de repartir, a été choisi pour illustrer cet objectif.

D'un montant total de plus de 115 000 €, les fonds disponibles pour le dispositif Escale proviennent de différentes sources :



\* Fonds libres de la Fondation de l'Université de Strasbourg

#### Un coup de pouce à la mobilité

Escale sera accordé aux étudiants ayant un projet d'études (à l'étranger ou sur site) ou un projet professionnel représentant un coût supplémentaire dans leur budget.

Un premier appel à candidatures a été lancé en 2013 aux étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année du programme Grande École (PGE) et aux étudiants de 2<sup>e</sup> année du bachelor Affaires internationales (BAI). Les premiers bénéficiaires toucheront les fonds à partir de juillet-août 2013.

Un autre sera ouvert en fin d'année civile pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année du BAI qui partiront en séjour linguistique obligatoire entre janvier et mars 2014.

#### De nouveaux critères d'attribution

Le montant du dispositif Escale est déterminé en commission d'attribution, deux fois par an, en fonction du budget global et du projet de l'allocataire.

La commission compte 9 voix : 2 pour les entreprises, 1 pour la Fondation de l'Université de Strasbourg, 2 pour EM Strasbourg Partenaires et 4 pour les membres de l'EM Strasbourg.

**145 dossiers de candidature complets ont été reçus et traités en mai 2013 par la commission des bourses en tenant compte des critères suivants :** revenus du foyer fiscal, revenus de l'étudiant, boursier CROUS, prêt étudiant, job étudiant, type de projet (études à l'étranger, stage à l'étranger, etc.), budget prévisionnel, coût de la vie et distance de la ville de destination (en cas de mobilité) ainsi que motivations de l'étudiant.

Afin de classer les demandes, un barème a été élaboré permettant d'affecter un nombre de points total à chaque candidature. Ce classement a ensuite été confirmé ou infirmé en prenant en compte la qualité des dossiers, les revenus du foyer fiscal et le nombre d'enfants à charge.

64 étudiants ont ainsi répondu aux critères pour 2013-2014.

- De 4 à 8 points : 1 000 € (43 étudiants)
- De 9 à 12 points : 1 500 € (11 étudiants)
- Étudiants en situation de précarité (quel que soit le nombre de points obtenus) : 2 500 € (10 étudiants)

#### Un accompagnement personnalisé

L'EM Strasbourg a recruté un chargé de la qualité de la vie étudiante et de l'ouverture sociale, qui prendra ses fonctions à la rentrée 2013. Il centralisera les dossiers de demandes de bourse et informera les étudiants sur les différents dispositifs d'aides qui leur sont proposés.

#### **Mai 2013 : signature d'un partenariat avec Hewlett Packard**

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'engagement diversité de l'EM Strasbourg et du développement de la politique handicap de Hewlett Packard France. **L'objectif : favoriser l'accès aux études supérieures des étudiants en situation de handicap.** D'un montant de 10 000€, l'accord, signé pour une durée d'un an et demi, prévoit de nombreuses mesures visant à faciliter le parcours d'études et l'insertion professionnelle de ces étudiants. Les actions financées par l'entreprise incluent notamment des dispositifs de bourses, des aides financières spécifiques à l'achat de matériel, ainsi qu'un lien professionnel privilégié avec HP France. Dès 1989, HP a été l'une des premières sociétés en France à s'engager pour l'insertion des personnes handicapées dans l'entreprise, c'est ainsi tout naturellement que ces deux acteurs économiques de la diversité ont choisi de se rapprocher.

Hélène Zaïna Le Goff, responsable du programme handicap pour Hewlett Packard France témoigne : « *Nous souhaitons permettre à des personnes handicapées, notamment des étudiants, alternants ou jeunes diplômés d'intégrer nos équipes. Notre partenariat avec l'EM Strasbourg est un des axes de notre engagement vers le milieu universitaire et les écoles de commerce ou d'ingénieurs, pour faciliter l'accès des étudiants handicapés aux études supérieures. Initiatives solidaires, engagement sociétal envers la diversité et l'égalité des chances, l'EM Strasbourg et HP initient par ce partenariat leur engagement sur des actions communes.* »

L'EM Strasbourg, qui compte actuellement sept étudiants en situation de handicap, a recruté sa chargée de mission handicap à la rentrée 2012. Sarah Richard, doctorante, pilote les actions de l'école en la matière.

#### ▪ **L'appartenance à l'Université de Strasbourg : un avantage incomparable pour les étudiants**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'EM Strasbourg est officiellement la Business School de l'Université de Strasbourg. Seule école de management française à être rattachée à une université pluridisciplinaire, l'EM Strasbourg illustre parfaitement le modèle d'avenir suggéré par le rapport Philip qui prône le rapprochement entre écoles et universités. Ce rapprochement s'illustre également avec la politique de bourses proposées par l'université, qui complète celles de l'EM Strasbourg.

##### - **Bourses AMI (aide à la mobilité internationale)**

**106 étudiants ont bénéficié de la bourse AMI sur l'année 2011-2012.**

- Montant total disponible : 191 600 €
- 400 € par mois par étudiant pour une durée de 2 à 9 mois et dans la limite des moyens financiers débloqués par le ministère.

Les bourses AMI sont exclusivement réservées aux étudiants boursiers sur critères sociaux du ministère de l'Éducation nationale, de l'échelon 0 à l'échelon 6, à l'exception des doctorants. Durant le séjour à l'étranger, la bourse AMI s'ajoute à la bourse sur critères sociaux. Les étudiants de l'ensemble des programmes suivants peuvent en bénéficier : PGE, Bachelor, Masters, en stage ou en mobilité à l'étranger. L'attribution est faite en commission trois fois par an à l'Université de Strasbourg.

##### - **Bourses ERASMUS**

**157 étudiants bénéficiaires de la bourse Erasmus sur l'année 2011-2012.**

- Montant total disponible : 230 000 € provenant de la Commission européenne

Deux dispositifs sont proposés :

- Erasmus Études avec un montant d'environ 150 € par mois,
- Erasmus Stages avec un montant mensuel compris entre 240 € et 500 €.

##### - **Bourses Unistra (Université de Strasbourg)**

Cette bourse allouée par l'Université de Strasbourg a été versée à **51 étudiants** sur l'année 2011-2012 pour une durée de 6 mois maximum.

- Montant total disponible : 17 000 €
- Montant total minimum versé: 150 €
- Montant total maximum versé : 1 800 €

Elle est réservée aux étudiants effectuant une mobilité non obligatoire ou un stage au Japon, aux États-Unis, au Canada ou en Australie. Ce dispositif ne concerne pas les étudiants du programme Grande École (PGE), sauf ceux qui sont en stage. Trois commissions se réunissent dans l'année afin de décider de l'attribution de ces bourses.

#### **Recherche : les bourses doctorales**

Les enseignants-chercheurs de l'EM Strasbourg sont accueillis au sein de deux laboratoires de recherche : Humanis (Humans and Management in Society) et le Large (Laboratoire de recherche en gestion et économie). 11 étudiants bénéficient actuellement des bourses doctorales.

Elles proviennent de plusieurs sources, en fonction du laboratoire : les chaires, EM Strasbourg Partenaires, le budget propre de l'école et la Fondation de l'Université de Strasbourg ainsi que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Caisse des dépôts.

#### ▪ **Le soutien de la région Alsace**

##### - **Bourses Boussoles du conseil régional d'Alsace**

La région Alsace soutient la mobilité étudiante à l'international via le dispositif Boussole dédié aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur alsaciens.

Les étudiants de moins de 26 ans avec un bac +3 au minimum peuvent en bénéficier pour des mobilités en stages ou études validées par l'établissement d'inscription. Le montant attribué est de 40 € par semaine pour une durée de 8 à 40 semaines (maximum 32 semaines par séjour). Pour 2011-2012, **353 demandes** ont été faites par les étudiants de l'EM Strasbourg.

#### ▪ **Autres bourses proposées à l'EM Strasbourg**

##### - **Bourses Université franco-allemande (UFA)**

L'EM Strasbourg propose des cursus franco-allemands à ses étudiants et des bourses spécifiques versées par l'Université franco-allemande leur sont proposées. Le montant accordé s'élève à 270 € par mois sur 10 mois. **8 étudiants de l'EM Strasbourg en ont bénéficié en 2012.**

Sont éligibles à cette bourse, les cursus de l'EM Strasbourg soutenus par l'UFA à Dresde et Tübingen pour le programme Grande École et le master transfrontalier franco-allemand. Les demandes de bourses sont faites par l'EM Strasbourg et non par les étudiants.

##### - **Le concours Passerelle Ascension sociale : dons de La Poste et d'EM Strasbourg Partenaires**

L'EM Strasbourg et les ESC de l'association Passerelle proposent un concours post-bac aux étudiants issus de milieux modestes et ayant de bons résultats scolaires, afin de leur proposer une voie d'accès privilégiée à une formation d'excellence. En 2012, **3 étudiants ont été totalement exemptés de leurs frais de scolarité** grâce à ce concours. La Poste a été partenaire de cet engagement auprès de l'EM Strasbourg en versant un don de 30 000 € réservé au concours Ascension sociale. Le réseau d'entreprises EM Strasbourg Partenaires apporte également un complément à hauteur de 2 000 € par étudiant.

##### - **Les bourses Jacques-Lambert (Fondation de France)**

La Fondation de France attribue des bourses sur critères sociaux et académiques. Réservées aux étudiants d'ESC de 1<sup>re</sup> année, les bourses Jacques-Lambert s'élèvent à 2 500 € par étudiant. Deux étudiants du PGE en sont bénéficiaires par année scolaire.

▪ **Autres dispositifs plus spécialisés**

- Bourses pour cours intensifs Erasmus de Langue (C.I.E.L). Ces bourses permettent d'ajouter un mois à la bourse Erasmus (langues MODIMES) – liste des pays éligibles limitative
- Bourses DAAD (Deutscher Akademischer Austausch Dienst) pour des études en Allemagne
- Bourses Jasso pour le Japon (via l'Université de Strasbourg)
- Bourses délivrées par les universités d'accueil
- Bourses villes jumelles de la communauté urbaine de Strasbourg : Boston, Dresde, Leicester, Ramat Gan, Stuttgart – forfait de 1 000 à 2 000 €
- Bourses Eiffel destinées aux étudiants étrangers (via le ministère des Affaires étrangères français)
- Bourses d'excellence pour les études au Pays-Bas (via l'Université de Strasbourg)



[www.facebook.com/EM.Strasbourg.Business.School](http://www.facebook.com/EM.Strasbourg.Business.School)



[www.twitter.com/EMStrasbourg](http://www.twitter.com/EMStrasbourg)

**You Tube**™ [www.youtube.com/user/emstrasbourg](http://www.youtube.com/user/emstrasbourg)

**Contact presse : EM Strasbourg, Stéphanie Masson, attachée de presse,  
[stephanie.masson@em-strasbourg.eu](mailto:stephanie.masson@em-strasbourg.eu), 03 68 85 80 67**